



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



ENSEIGNEMENT
AGRICOLE PUBLIC
DE NORMANDIE

BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lieu de la formation

Campus terre et Avenir
CFA & CFPPA de Sées
www.campusterreetavenir.fr

Objectifs de la formation

Le BPJEPS est un diplôme de niveau IV qui a été créé en France en 2001. Il atteste de la possession des compétences requises pour exercer le métier d'animateur. Cette formation vise à développer vos compétences en EEDD pour :

- Concevoir un projet d'animation ;
- Acquérir des techniques et méthodes pédagogiques ;
- Conduire des actions d'éveil, de découverte et d'animation pluridisciplinaire ;
- Organiser la sécurité du public en fonction du lieu d'animation ;
- Participer au fonctionnement d'une structure accueillant du public ;
- Évaluer son action d'animation.



APPRENTISSAGE &
FORMATION CONTINUE

DURÉE 1 an

BP JEPS ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT VERS UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement technique

- Encadrer tout public dans tout lieu ou structure
- Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- Conduire une action d'animation dans le champ de l'EEDD
- Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ de l'EEDD
- Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs (optionnel)

DÉBOUCHÉS MÉTIERS

Le détenteur du BPJEPS peut travailler au sein :

- de structures touristiques et de pleine nature accueillant du public, des classes scolaires ;
- de collectivités locales : accueils de loisirs, séjours vacances, centres sociaux, etc.
- d'associations d'éducation populaire : MJC, Francas, UFCV, etc.
- d'associations d'éducation à l'environnement et de gestion et de protection de la nature.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour vous inscrire en BPJEPS il faut justifier :

- d'une de ses formations de secourisme : PSC1 ou AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU niv 1 ou 2, SST ;
- d'une expérience minimale de 200h en tant qu'animateur.rice ;
- d'une des certifications suivantes : BAFD, BAPAAT, CQP, CAP petite enfance, AMP, DEAES, d'un diplôme de Niveau IV ou supérieur ;
- une lettre de motivation et un dossier récapitulant vos expériences bénévole et/ou professionnelles dans le domaine de l'animation ou environnement.



Admission étudiée au cas par cas.